

> Intitulé de l'emploi

Gestionnaire comptable

> Autres appellations

- Responsable de gestion comptable
- Agent de gestion comptable
- Assistant comptable

> Définition synthétique

Le gestionnaire comptable assure le traitement comptable ou contrôle l'exécution des dépenses et des recettes courantes. Il assure la relation avec les usagers, les fournisseurs ou les services utilisateurs.

> Activités principales

- Réception, vérification et classement des pièces comptables
- Gestion des engagements, des mandatements et des titres de recettes
- Gestion des relations avec les tiers et mise à jour des bases de données
- Préparation et suivi des lignes de crédits et des différents états
- Gestion des facturiers
- Gestion des relations avec les fournisseurs et les agents des services

> Compétences requises

Savoir :

- Comptabilité publique
- Réglementation des marchés publics
- Outils bureautiques (notamment tableurs et bases de données)
- Notions de droit civil, administratif et public

Savoir-faire :

- Maîtriser les procédures comptables
- Maîtriser les applications informatiques métiers (Surfi...)

• Comportements professionnels

- Rigueur
- Discrétion
- Méthode et sens de l'organisation
- Bon relationnel

> Conditions particulières d'exercice

- Charge de travail importante en période de clôture budgétaire (disponibilité notamment en décembre et janvier)

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution vers la LOLF et les nouveaux cadres comptables
- Évolution vers un contrôle de gestion généralisé

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formations adaptées aux évolutions métiers

> Proximité avec d'autres emplois

- Gestionnaire budgétaire